

Voluntary National Report to UNFF

Voluntary National Report on progress towards the implementation of the UN Strategic Plan for Forests 2017–2030, the UN Forest Instrument and Voluntary National Contributions

Thank you for taking the time to complete the voluntary national report to the UN Forum on Forests (UNFF).
Before you start, please take note of the following important information:

1. The Economic and Social Council, in its resolution 2022/17, requested the UNFF secretariat to amend the format for voluntary national reporting to the Forum, taking into account the suggestions and proposals received from members of the Forum, and conduct a pilot phase for the use of the refined format. In the same resolution, the Council invited the Forum to consider establishing an advisory group on reporting. It further requested that the secretariat explore options for establishing an online reporting platform for the Forum, recognizing the need for streamlined reporting and minimizing the reporting burden, including the challenges faced by developing countries.
2. In fulfilling this mandate, the UNFF Secretariat has amended the format, taking into account the suggestions and proposals received from Members of the Forum and in consultation with the advisory group on reporting. The secretariat has also established an online reporting platform for the submission of voluntary national reports to the Forum.
3. The amended format is structured around the Global Forest Goals and targets of the UN Strategic Plan for Forests 2017–2030 (UNSPF) and builds on the previous format that was used for reporting to the UNFF15.
4. The amended format consists of twelve sections, each with several questions:
 1. General information
 2. Progress toward Global Forest Goal 1 and associated targets
 3. Progress toward Global Forest Goal 2 and associated targets
 4. Progress toward Global Forest Goal 3 and associated targets
 5. Progress toward Global Forest Goal 4 and associated targets
 6. Progress toward Global Forest Goal 5 and associated targets
 7. Progress toward Global Forest Goal 6 and associated targets
 8. Self-assessment of progress toward the Global Forest Goals and targets
 9. Voluntary National Contributions
 10. Other questions: Gender equality
 11. Other questions: International Day of Forests
 12. Success stories

To download a PDF file of the amended voluntary report format, click here [English](#) | [Spanish](#) | [French](#)

5. In view of the cross-cutting nature of issues relating to forests and sustainable forest management, you are kindly invited to consult experts from relevant national ministries, the national focal points for the FAO Global Forest Resources Assessments (FRA), Rio Conventions, other member organizations of the CPF, criteria and indicators processes, and relevant stakeholders, where applicable. Only information that is not currently provided to the member organizations of the Collaborative Partnership on Forests (CPF), or that is not available in other international databases, is requested.
6. In completing the national report, you may include actions by the Government, as well as the private sector, communities, civil society, or other stakeholders. The year 2020 is used as a baseline, so please include all actions taken since this date. Where applicable, please indicate the source of information, or provide a weblink as reference.
7. All terms used in this amended format are consistent with terms and definitions used by the FAO Forest Resources Assessment.
8. Please refer to the Explanatory Notes ([English](#) | [Spanish](#) | [French](#)) for more in-depth guidance when completing the national report. Other helpful resources include:
[Global Forest Goals and targets \(E/RES/2017/4\)](#)
[Sustainable Development Goals and targets \(A/RES/70/1\)](#)
9. The deadline for submission of the national reports to the UNFF secretariat is 30 June 2025.

Instructions for using the online reporting platform

1. A dedicated link has been provided to the main UNFF national focal point from each country to complete their national report. You may share the link with other national officials, experts from your own country and other relevant departments to collaborate on a single national report. To avoid accidentally deleting or overwriting completed sections of the report, please ensure no two people are working on the same section of the format at the same time. Please do not share the dedicated link with anyone not involved in completing the UNFF national report for your country.
2. The reporting format is available in English, Spanish and French. Please select the language using the menu located in the top right corner of the page.
3. You are given the flexibility to pause and resume completion of the national report. Your responses will be automatically saved, and you may return to the report at any time before the deadline for submission. To return to the report, please click on the link in the original email. If you are working with a weak internet signal, you may want to connect using an Ethernet cable instead of Wi-Fi to ensure a more stable connection.
4. You are invited to use the Section Navigator to move between sections of the survey. Click on the 'Answer' button next to each Section to navigate to the questions in that Section. Once inside the section, use the 'Save and continue' button to proceed within the section and the 'Back' button to return to previous questions.
5. By clicking 'Review and Download' in the Section Navigator, you will be able to download a PDF copy of your responses. After download, you can return to the questions to amend your answers, if necessary.
6. Prior to submission, you will be prompted to upload a cover letter conveying this as the official national report for your country. This step is mandatory. The cover letter shall include an official letterhead with the full name of country, ministry, and/or institution, mail and email address, phone number and the signature of an authorized senior national official. The cover letter size should not exceed 2MB.
7. After submission, you will receive a confirmation email and a PDF copy of the national report.
8. In case of any questions or technical issues, please reach out to Ms. Nadine Souto (nadine.souto@un.org) and Mr. Tomasz Juszcak (juszcakt@un.org) from the UNFF secretariat.

1. General information

1. Country:

This question is required

BURUNDI

2. UNFF National Focal Point:

(The national focal point will receive a PDF copy of the UNFF national report upon submission)

This question is required

Name: : ININHAZWE PACIFIQUE

Title: : Chef du Parc National de la Rusizi

Address: : B.P. 2757 Bujumbura

Organization: : Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE)

Telephone: : +25769419526

Email: : pacizwe@gmail.com

**3. Contact person for the present national report, if different from the UNFF National Focal Point:
(The contact person will receive a PDF copy of the UNFF national report upon submission)**

Name: : HATUNGIMANA BERCHMANS
Title: : Directeur Général
Address: : B.P. 56.Gitega
Organization: : Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE)
Telephone: : +25779812477
Email: : hatungimanaberchmans@yahoo.fr

**4. Institutions involved in the preparation of the national report:
(up to five)**

Nom de l'institution :

Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE)

Courriel :

obpe_burundi@obpe.bi

Adresse :

B.P. 56.Gitega ou B.P. 2757 Bujumbura

2. Progress toward Global Forest Goal 1 and associated targets

Global Forest Goal 1: Reverse the loss of forest cover worldwide through sustainable forest management, including protection, restoration, afforestation and reforestation, and increase efforts to prevent forest degradation and contribute to the global effort of addressing climate change

Target 1.1: Forest area is increased by 3 per cent worldwide

Target 1.2: The world's forest carbon stocks are maintained or enhanced

Target 1.3: By 2020, promote the implementation of sustainable management of all types of forests, halt deforestation, restore degraded forests and substantially increase afforestation and reforestation globally

Target 1.4: The resilience and adaptive capacity of all types of forests to natural disasters and the impact of climate change is significantly strengthened worldwide

Goal 1 and its targets support and contribute to the achievement of, among other things, targets 6.6, 12.2, 13.1, 13.3, 14.2, 15.1–15.4 and 15.8 of the Sustainable Development Goals and are supported by paragraphs 6 (o) and 7 (d) and (e) of the United Nations forest instrument.

Target 1.1: Forest area is increased by 3 per cent worldwide

5. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 1.1? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 1.1, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (short title):

Reboisement

Brief description of the action:

Le Burundi, comme de nombreux pays en développement, est confronté aux défis de la déforestation et de l'érosion des sols. Le reboisement est donc une stratégie cruciale pour atténuer ces problèmes, stabiliser le climat, séquestrer le carbone et restaurer la biodiversité. Les efforts de reboisement au Burundi, en particulier depuis 2020, témoignent de la volonté du pays de s'engager dans une voie de développement plus durable.

Ainsi, au Burundi, le reboisement est une priorité, notamment depuis 2020, avec des efforts importants pour restaurer et étendre les forêts. Le projet "Ewe Burundi Urambaye" est un exemple notable, axé sur la protection de l'environnement et le reboisement des collines dénudées.

Main results achieved for the action:

Principaux points:

1.Projet "Ewe Burundi Urambaye":

Lancé en 2018, ce projet vise à contribuer à la protection de l'environnement par le reboisement.

2.Campagnes de reboisement:

Des campagnes annuelles, comme celle de 2020-2021, mobilisent les populations pour planter des arbres et aménager les sites de reboisement.

3.Objectifs ambitieux:

Le Burundi vise à porter son taux de couverture forestière à 20% d'ici 2025.

4.Implication des communautés:

Les populations locales sont impliquées dans les activités de reboisement, assurant un suivi régulier des arbres plantés.

5.Résultats concrets:

Le projet a permis de faire jaillir des sources qui avaient tari, notamment dans les zone Muruta (en commune Kayanza) et Gatara (en commune Matongo) de la province de Butanyerera.

6.Reboisement et développement:

Le reboisement est également considéré comme un moyen de créer des emplois, d'améliorer le cadre de vie et la santé des populations.

This action also contributes to these GFG targets:

- 1.2
- 1.3
- 1.4
- 2.1
- 2.2
- 2.3
- 2.4
- 2.5
- 3.1
- 3.2
- 3.3
- 4.1
- 4.2
- 4.3
- 4.4
- 4.5
- 5.1
- 5.2
- 5.3
- 5.4
- 6.1
- 6.2
- 6.3
- 6.4
- 6.5

This action contributes to these SDG targets:

6.6
15.1
15.2
15.b

Weblink:

Action (short title):

Elaboration d'une Stratégie Nationale de
Financement des Forêts (SNFF) pour la période 2025-2040

Brief description of the action:

La Stratégie Nationale de Financement des Forêts (SNFF) du Burundi, prévue pour la période 2025-2040, vise à mobiliser des ressources financières pour la gestion durable des forêts. Cette stratégie s'inscrit dans la vision du Burundi d'un pays émergent en 2040, avec un accent sur la préservation de l'environnement. Le développement de la SNFF bénéficie du soutien du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF) et du Réseau Mondial de Facilitation du Financement des Forêts (RMFFF).

Voici les points clés de cette stratégie :

Objectif principal:

Assurer un financement adéquat pour la gestion durable des forêts burundaises, contribuant ainsi à la réalisation de la vision nationale de développement.

Approche:

La SNFF implique la mobilisation de fonds auprès de différentes sources, incluant des partenariats publics-privés, des investissements nationaux et internationaux, ainsi que des mécanismes de financement innovants.

Priorités:

La stratégie mettra l'accent sur des domaines clés tels que la restauration des forêts dégradées, la lutte contre la déforestation, la promotion de l'agroforesterie, et le renforcement des capacités institutionnelles pour la gestion forestière.

Cadre:

La SNFF s'appuie sur le cadre de la vision Burundi 2040, qui définit des objectifs stratégiques pour le développement du pays, y compris la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique.

Mise en œuvre:

Le gouvernement burundais, avec l'appui du FNUF et du RMFFF, jouera un rôle central dans la mise en œuvre de la SNFF, en coordonnant les actions des différents acteurs impliqués.

En résumé, la SNFF représente un effort important pour garantir que les forêts burundaises, essentielles pour l'environnement et le développement socio-économique du pays, soient gérées de manière durable et bénéficient d'un financement adéquat.

Main results achieved for the action:

La Stratégie Nationale de Financement des Forêts (SNFF) du Burundi, pour la période 2025-2040, vise à mobiliser des ressources financières afin de mettre en œuvre des actions concrètes pour la gestion durable des forêts. Les résultats attendus incluent une augmentation de la superficie forestière, une amélioration de la biodiversité, une réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, ainsi qu'une contribution à la lutte contre le changement climatique et à l'amélioration des moyens de subsistance des populations.

Voici une explication plus détaillée des résultats attendus et des actions entreprises :

1. Mobilisation de ressources financières:

La SNFF cherche à diversifier les sources de financement pour les activités forestières, en allant au-delà du financement public traditionnel. Cela pourrait inclure des partenariats avec le secteur privé, des mécanismes de paiement pour services environnementaux, et des fonds internationaux.

L'objectif est de garantir des financements stables et prévisibles pour la mise en œuvre des activités de gestion forestière durable sur le long terme.

2. Gestion durable des forêts:

La SNFF met l'accent sur la mise en place de plans d'aménagement forestier efficaces, la promotion de pratiques sylvicoles durables, et la lutte contre la coupe illégale et le surpâturage.

Des actions de reboisement et de restauration des forêts dégradées seront également entreprises pour accroître la superficie forestière et améliorer la qualité des écosystèmes forestiers.

3. Biodiversité et atténuation du changement climatique:

La SNFF vise à préserver et à restaurer la biodiversité des forêts burundaises, en particulier les espèces endémiques et menacées.

Les forêts jouent un rôle crucial dans l'absorption du carbone et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La SNFF contribuera à la lutte contre le changement climatique en renforçant la capacité des forêts à stocker le carbone et en améliorant la résilience des paysages face aux impacts du changement climatique.

4. Moyens de subsistance et développement local:

La SNFF reconnaît le rôle important des forêts dans la satisfaction des besoins essentiels des populations, tels que le bois de feu, les produits forestiers non ligneux, et l'eau.

La stratégie vise à améliorer les moyens de subsistance des populations rurales, en promouvant des activités économiques durables liées à la forêt, telles que l'écotourisme et la transformation des produits forestiers.

5. Gouvernance et participation:

La SNFF met l'accent sur le renforcement de la gouvernance forestière, en améliorant la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la gestion des forêts (services de l'État, communautés locales, secteur privé).

La participation active des communautés locales à la gestion des forêts est essentielle pour assurer le succès de la stratégie.

En somme, la SNFF représente un engagement fort du Burundi pour la gestion durable de ses forêts, avec des résultats attendus qui touchent à la fois l'environnement, l'économie, et le bien-être des populations.

This action also contributes to these GFG targets:

- 1.2
- 1.3
- 1.4
- 2.1
- 2.2
- 2.3
- 2.4
- 2.5
- 3.1
- 3.2
- 3.3
- 4.1
- 4.2
- 4.3
- 4.4
- 4.5
- 5.1
- 5.2
- 5.3
- 5.4
- 6.1
- 6.2
- 6.3
- 6.4
- 6.5

This action contributes to these SDG targets:

6.6
15.1
15.2
15.b

Weblink:

Target 1.2: The world's forest carbon stocks are maintained or enhanced

6. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 1.2? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 1.2, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (short title):

Stratégie nationale et plan d'action REDD+ du Burundi

Brief description of the action:

L'objectif de la stratégie est que, d'ici 2027, le Burundi dispose d'un stock de carbone forestier permettant de développer l'économie nationale et d'améliorer le cadre de vie des populations.

La Stratégie Nationale et Plan d'Action REDD+ du Burundi vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts, tout en contribuant au développement durable du pays. Elle s'inscrit dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat et vise à renforcer les capacités des parties prenantes, mettre en place des outils de suivi du couvert forestier, et opérer des réductions d'émissions conformément aux données scientifiques.

Voici une description plus détaillée :

Objectifs principaux:

Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts:

Le Burundi cherche à réduire les activités qui conduisent à la perte de forêts, telles que l'expansion agricole, l'exploitation forestière non durable et la production de charbon de bois.

Promotion de la gestion durable des forêts:

La stratégie vise à améliorer la gestion des forêts existantes, en favorisant des pratiques durables qui permettent de maintenir les services écosystémiques et de générer des revenus pour les communautés locales.

Atténuation du changement climatique:

En réduisant les émissions liées à la déforestation, le Burundi contribue aux efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique.

Amélioration du bien-être des populations:

La stratégie cherche également à améliorer les conditions de vie des communautés locales dépendant des forêts, en leur offrant des opportunités économiques alternatives et en les associant à la gestion des ressources naturelles.

Composantes clés:

Renforcement des capacités:

La stratégie prévoit de renforcer les capacités des institutions gouvernementales, des communautés locales et des autres parties prenantes impliquées dans la gestion des forêts et la lutte contre la déforestation.

Amélioration de la gouvernance:

Il s'agit d'améliorer la législation, la réglementation et les mécanismes de suivi pour une gestion plus transparente et efficace des forêts.

Financement durable:

La stratégie explore les mécanismes de financement innovants pour soutenir la mise en œuvre des actions REDD+, y compris les partenariats public-privé et l'accès aux fonds internationaux.

Suivi et évaluation:

Un système de suivi et d'évaluation robuste est mis en place pour mesurer les progrès réalisés et ajuster les actions en fonction des résultats.

En résumé, la Stratégie REDD+ du Burundi est un outil important pour la lutte contre le changement climatique et la promotion du développement durable, en mettant l'accent sur la réduction de la déforestation, la gestion durable des forêts, et l'amélioration des conditions de vie des populations burundaises.

Main results achieved for the action:

This action also contributes to these GFG targets:

1.1
1.3
1.4
2.1
2.2
2.3
2.4
2.5
3.1
3.2
3.3
4.1
4.2
4.3
4.4
4.5
5.1
5.2
5.3
5.4
6.1
6.2
6.3
6.4
6.5

This action also contributes to these SDG targets:

6.6
15.1
15.2
15.b

Weblink:

Target 1.3: By 2020, promote the implementation of sustainable management of all types of forests, halt deforestation, restore degraded forests and substantially increase afforestation and reforestation globally

7. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 1.3? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 1.3, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (short title):

Lutte contre l'exploitation forestière illégale

Brief description of the action:

Le Burundi déploie des efforts considérables pour lutter contre l'exploitation forestière illégale et le commerce illégal du bois, en mettant en œuvre des politiques et des stratégies visant à protéger ses forêts et à promouvoir la gestion durable des ressources forestières.

Mesures de lutte contre l'exploitation forestière illégale:

Renforcement de la législation et de la gouvernance forestière:

Le Burundi a adopté un code forestier et des lois sur les aires protégées, qui établissent des réglementations strictes sur l'exploitation forestière et le commerce du bois.

Implication de la force de sécurité dans la protection de l'environnement:

La collaboration avec la force de l'ordre et de sécurité dans la protection de l'environnement, avec pour mission de faire respecter les lois forestières et de lutter contre les activités illégales.

Renforcement des capacités:

Des efforts sont déployés pour former et sensibiliser les agents de l'État, y compris les services de police, les douanes et la magistrature, afin d'améliorer leur capacité à gérer les forêts de manière durable et à faire respecter la législation forestière.

Sensibilisation de la population:

Des campagnes de sensibilisation et des cadres de concertation sont organisés pour informer le public sur les enjeux de la protection de l'environnement et les conséquences de l'exploitation forestière illégale.

Collaboration avec la société civile:

Les organisations non gouvernementales (ONG) sont encouragées à participer à la protection des forêts et à la lutte contre l'exploitation forestière illégale.

Mise en place de mécanismes de financement:

Des efforts sont en cours pour garantir des financements durables pour les activités de gestion forestière et de protection des aires protégées.

Promotion d'activités génératrices de revenus:

Des projets sont mis en œuvre pour offrir des alternatives économiques aux populations locales, réduisant ainsi leur dépendance à l'exploitation forestière illégale.

Mesures pour promouvoir la gestion durable des ressources forestières:

Planification du développement du secteur forestier:

Le Burundi élabore des stratégies et des plans d'action pour assurer une gestion durable des forêts, en tenant compte des besoins des populations et de la préservation de l'environnement.

Reforestation et conservation des terres agricoles:

Des projets de reforestation et de conservation des terres agricoles sont mis en œuvre pour restaurer les écosystèmes forestiers et améliorer la qualité des sols.

Utilisation durable des ressources forestières:

Le Burundi s'efforce de valoriser les ressources forestières de manière durable, en encourageant la production de bois certifié et en limitant l'exploitation excessive.

Mise en œuvre des conventions internationales:

Le Burundi s'engage à mettre en œuvre les conventions internationales relatives à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique, notamment celles qui concernent la gestion des forêts.

Défis:

Manque de ressources humaines et financières:

Des défis persistent en termes de ressources humaines et financières pour assurer une gestion efficace des forêts et faire respecter la législation forestière.

Corruption et complicité:

La corruption et la complicité entre les agents de l'État et les exploitants forestiers illégaux peuvent entraver la mise en œuvre des lois et des réglementations.

Pression démographique et pauvreté:

La pression démographique et la pauvreté poussent certaines populations à exploiter illégalement les forêts pour répondre à leurs besoins élémentaires.

Importance des mécanismes de suivi et d'évaluation:

Il est crucial de mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour évaluer l'efficacité des mesures prises et ajuster les stratégies en conséquence.

En conclusion, le Burundi prend des mesures importantes pour lutter contre l'exploitation forestière illégale et promouvoir la gestion durable des ressources forestières, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour

surmonter les défis persistants et garantir la protection à long terme des forêts du pays.

Main results achieved for the action:

This action also contributes to these GFG targets:

1.1
1.2
1.4
2.1
2.2
2.3
2.4
2.5
3.1
3.2
3.3
4.1
4.2
4.3
4.4
4.5
5.1
5.2
5.3
5.4
6.1
6.2
6.3
6.4
6.5

This action also contributes to these SDG targets:

6.6
15.1
15.2
15.b

Weblink:

Target 1.4: The resilience and adaptive capacity of all types of forests to natural disasters and the impact of climate change is significantly strengthened worldwide

8. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 1.4? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 1.4, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (short title):

Plantations d'arbres

Brief description of the action:

Le Burundi déploie des efforts considérables en matière de plantation d'arbres, notamment à travers des initiatives gouvernementales et l'implication d'organisations environnementales et de la société civile. Ces efforts visent à lutter contre la déforestation, à restaurer les paysages dégradés, à améliorer la sécurité alimentaire et à atténuer les effets du changement climatique.

Principaux efforts déployés par le Burundi:

Campagnes nationales de plantation d'arbres:

Le gouvernement burundais, en collaboration avec des partenaires, organise des campagnes annuelles de plantation d'arbres, comme le projet "Ewe Burundi Urambaye" qui s'étend sur 7 ans.

Agroforesterie:

Le Burundi mise fortement sur l'agroforesterie, intégrant des arbres dans les systèmes agricoles pour améliorer la fertilité des sols, la sécurité alimentaire et la résilience climatique.

Restauration des paysages dégradés:

Des projets visent à restaurer des milliers d'hectares de paysages dégradés, en plantant des arbres agroforestiers, des micro-boisements et en stabilisant les berges des rivières.

Implémentation de pépinières:

Des pépinières sont mises en place pour produire des plants d'arbres, notamment dans le cadre militaire, comme le montrent les initiatives du 220^{ème} Brigade.

Collaboration avec les partenaires:

Le gouvernement burundais travaille en étroite collaboration avec des organisations internationales telles que la FAO, des ONG et des institutions de recherche pour mener à bien ses projets de reboisement.

Sensibilisation et éducation:

Des campagnes de sensibilisation sont menées pour encourager la population à planter et à entretenir les arbres, notamment en adoptant des pratiques agricoles durables et en réduisant la consommation de bois de chauffage.

Promotion des énergies alternatives:

Le Burundi encourage l'utilisation de gaz de cuisson et d'autres énergies alternatives pour réduire la pression sur les forêts.

Projets spécifiques:

Des projets comme le "Projet d'horticulture urbaine et péri-urbaine" de la FAO et le projet "SUN – Mouvement pour le renforcement de la nutrition" intègrent des activités de plantation d'arbres et de sensibilisation à la nutrition.

Ces efforts démontrent l'engagement du Burundi à lutter contre la déforestation et à promouvoir un développement durable, tout en tenant compte des défis liés à la sécurité alimentaire et au changement climatique.

Main results achieved for the action:

Le Burundi a enregistré des résultats significatifs dans les plantations d'arbres, notamment à travers des campagnes massives et des initiatives communautaires visant à restaurer les paysages dégradés et à lutter contre le changement climatique. Le pays a également mis en place des politiques forestières nationales et des projets de développement axés sur la foresterie et la restauration des terres.

Voici quelques points clés concernant les résultats enregistrés par le Burundi en matière de plantations d'arbres :

Campagnes de plantation:

Le Burundi a mené plusieurs campagnes de plantation d'arbres à grande échelle, avec des objectifs ambitieux. Par exemple, l'Église Anglicane du Burundi a planté plus de 12 millions d'arbres en dix ans, et s'est engagée à planter un arbre pour chaque habitant (10 millions) sur cinq ans, selon l'Épiscopal News Service.

Restauration des paysages:

Plus de 11 700 hectares de paysages dégradés ont été ciblés pour la restauration lors d'une campagne sylvicole, avec un accent sur l'agroforesterie et les micro-boisements, indique le projet de la FAO.

Participation communautaire:

Les communautés locales sont activement impliquées dans les projets de plantation d'arbres, notamment à travers des groupements qui produisent les plants et participent à la plantation, précise le projet de la FAO.

Objectifs de développement:

Les plantations d'arbres contribuent à l'autonomisation des populations, à la diversification des moyens d'existence, et à la sécurité alimentaire, indique le projet de la FAO.

Contribution à l'économie:

Les forêts du Burundi jouent un rôle important dans la satisfaction des besoins énergétiques du pays, dans l'économie locale et potentiellement dans l'industrie forestière.

Politique forestière nationale:

Le Burundi dispose d'une politique forestière nationale qui vise à encadrer la gestion durable des ressources forestières et à promouvoir les plantations d'arbres.

Utilisation des plants:

La FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) soutient la production et la distribution de plants d'arbres, notamment pour la restauration des terres dégradées.

Journée Nationale de l'Arbre:

La campagne sylvicole commence chaque année par la Journée Nationale de l'Arbre, qui marque le début des activités de plantation.

This action also contributes to these GFG targets:

1.1
1.2
1.3
2.1
2.2
2.3
2.4
2.5
3.1
3.2
3.3
4.1
4.2
4.3
4.4
4.5
5.1
5.2
5.3
5.4
6.1
6.2
6.3
6.4
6.5

This action also contributes to these SDG targets:

6.6
15.1
15.2
15.b

Weblink:

Global Forest Goal 1 Challenges

9. What are the main challenges in achieving Goal 1 in your country?

Please limit your answer to 250 words.

Au Burundi, l'atteinte du premier Objectif mondial des Nations Unies relatif aux forêts, qui vise à inverser la perte de couvert forestier, se heurte à des défis majeurs. Ces défis sont liés à la pression démographique, à la conversion des terres pour l'agriculture, à l'exploitation forestière non durable, aux conflits fonciers, et au manque de moyens financiers et techniques pour une gestion durable des forêts.

Voici les principaux défis spécifiques au Burundi :

1. Pression démographique et agriculture
2. Exploitation forestière non durable
3. Conflits fonciers et droits d'usage
4. Manque de moyens financiers et techniques
5. Changement climatique
6. Manque de sensibilisation et de participation

En résumé, l'atteinte de l'objectif mondial de réduction de la déforestation au Burundi nécessite une approche globale et intégrée qui prend en compte les dimensions sociales, économiques, environnementales et politiques. Cela implique une amélioration de la gouvernance foncière, des investissements dans la gestion durable des forêts, une sensibilisation accrue du public et une participation accrue des communautés locales.

3. Progress toward Global Forest Goal 2 and associated targets

Global Forest Goal 2: Enhance forest-based economic, social and environmental benefits, including by improving the livelihoods of forest-dependent people

Target 2.1: Extreme poverty for all forest-dependent people is eradicated

Target 2.2: Increase the access of small-scale forest enterprises, in particular in developing countries, to financial services, including affordable credit, and their integration into value chains and markets

Target 2.3: The contribution of forests and trees to food security is significantly increased

Target 2.4: The contribution of forest industry, other forest-based enterprises and forest ecosystem services to social, economic and environmental development, among other things, is significantly increased

Target 2.5: The contribution of all types of forests to biodiversity conservation and climate change mitigation and adaptation is enhanced, taking into account the mandates and ongoing work of relevant conventions and instruments

Goal 2 and its targets support and contribute to the achievement of, among other things, targets 1.1, 1.4, 2.4, 4.4, 5.a, 6.6, 8.3, 9.3, 12.2, 12.5, 15.6 and 15.c of the Sustainable Development Goals, and are supported by paragraphs 6 (d)–(f), (h), (j), (p), (q), (t)–(v) and (y) and 7 (k) of the United Nations forest instrument.

Target 2.1: Extreme poverty for all forest-dependent people is eradicated

10. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 2.1? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 2.1, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (short title):

Diversification des moyens de subsistance

Brief description of the action:

Au Burundi, l'agroforesterie est de plus en plus encouragée comme moyen de diversifier les revenus des agriculteurs et de renforcer la durabilité des systèmes agricoles. Des actions concrètes sont menées pour intégrer les arbres dans les exploitations agricoles, avec des résultats positifs sur la production agricole et la protection de l'environnement.

Actions menées:

Sensibilisation et formation:

Le gouvernement burundais, en collaboration avec des organisations non gouvernementales (ONG) et des institutions de recherche, mène des campagnes de sensibilisation et des formations pour encourager l'adoption de l'agroforesterie.

Distribution de plants:

Des projets soutiennent la production et la distribution de plants d'arbres adaptés aux systèmes agricoles locaux, y compris des espèces fruitières et forestières.

Intégration des arbres dans les cultures:

Les agriculteurs sont encouragés à intégrer des arbres dans leurs champs, en les plantant le long des sentiers, en bordure des parcelles ou en association avec les cultures.

Promotion des produits forestiers non ligneux:

L'agroforesterie permet aux agriculteurs de diversifier leurs revenus en produisant des produits forestiers non ligneux tels que le fourrage, les fruits, les feuilles pour la consommation ou la vente.

Renforcement de la résilience:

L'agroforesterie contribue à renforcer la résilience des systèmes agricoles face aux changements climatiques, en améliorant la fertilité des sols et en réduisant l'érosion.

Partenariats et collaborations:

Le gouvernement, les ONG, les institutions de recherche et les communautés locales travaillent ensemble pour promouvoir l'agroforesterie au Burundi.

Main results achieved for the action:

Résultats obtenus:

Augmentation des revenus:

La diversification des cultures et la production de produits forestiers non ligneux permettent aux agriculteurs d'augmenter leurs revenus.

Amélioration de la fertilité des sols:

L'agroforesterie contribue à améliorer la fertilité des sols, réduisant ainsi le besoin d'engrais chimiques.

Protection de l'environnement:

L'agroforesterie permet de lutter contre l'érosion des sols, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de favoriser la biodiversité.

Sécurité alimentaire:

En améliorant la productivité agricole, l'agroforesterie contribue à renforcer la sécurité alimentaire des communautés.

Changement de mentalité:

Les agriculteurs adoptent de plus en plus des pratiques agricoles durables grâce à l'agroforesterie.

L'agroforesterie au Burundi est donc un outil puissant pour le développement agricole durable, la diversification des revenus des agriculteurs et la protection de l'environnement. Les efforts continus dans ce domaine sont essentiels pour un avenir plus résilient et prospère pour le pays.

This action also contributes to these GFG targets:

1.1
1.2
1.3
1.4
2.2
2.3
2.4
2.5
3.1
3.2
3.3
4.1
4.2
4.3
4.4
4.5
5.1
5.2
5.3
5.4
6.1
6.2
6.3
6.4
6.5

This action also contributes to these SDG targets:

6.6
15.1
15.2
15.b

Weblink:**Action (short title):**

Promotion de la foresterie communautaire

Brief description of the action:

Main results achieved for the action:

This action also contributes to these GFG targets:

This action also contributes to these SDG targets:

Weblink:

Target 2.2: Increase the access of small-scale forest enterprises, in particular in developing countries, to financial services, including affordable credit, and their integration into value chains and markets

11. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 2.2? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 2.2, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (short title):

Brief description of the action:

Main results achieved for the action:

This action also contributes to these GFG targets:

1.1
1.2
1.3
1.4
2.1
2.3
2.4
2.5
3.1
3.2
3.3
4.1
4.2
4.3
4.4
4.5
5.1
5.2
5.3
5.4
6.1
6.2
6.3
6.4
6.5

This action also contributes to these SDG targets:

6.6
15.1
15.2
15.b

Weblink:

Target 2.3: The contribution of forests and trees to food security is significantly increased

12. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 2.3? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 2.3, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (short title):

Participation communautaire

Brief description of the action:

Le Burundi s'efforce d'atteindre l'Objectif mondial relatif aux forêts 2, visant à renforcer les avantages des forêts, notamment en améliorant les moyens de subsistance des populations tributaires des forêts et en contribuant à la sécurité alimentaire. Le Burundi a mis en place des actions telles que des plans d'aménagement forestier, la promotion de l'agroforesterie et la participation des communautés locales dans la gestion des forêts. Ces actions visent à assurer une gestion durable des forêts, à lutter contre la déforestation et à améliorer la contribution des forêts à la sécurité alimentaire des populations locales.

Voici quelques actions menées et résultats obtenus par le Burundi :

Actions:

Plans d'aménagement forestier:

Le Burundi a élaboré des plans d'aménagement forestier pour une gestion durable des ressources forestières, en impliquant les communautés locales et en tenant compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux.

Agroforesterie:

Le pays encourage l'agroforesterie, une pratique qui combine la culture d'arbres et de cultures agricoles sur la même terre, permettant ainsi d'améliorer les rendements agricoles et la sécurité alimentaire tout en préservant les forêts.

Participation communautaire:

Le Burundi implique activement les communautés locales dans la gestion des forêts, notamment par le biais de projets de reboisement et de sensibilisation à la protection de l'environnement.

Renforcement des capacités:

Le pays travaille à renforcer les capacités des acteurs locaux (communautés, autorités, etc.) dans la gestion durable des forêts, en particulier pour la mise en œuvre des plans d'aménagement et la lutte contre la déforestation.

Stratégie REDD+:

Le Burundi a élaboré une Stratégie Nationale REDD+ (Réduction des Émissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts) afin de lutter contre la déforestation et de contribuer à la lutte contre les changements climatiques.

Reboisement:

Le Burundi a lancé des programmes de reboisement à grande échelle, notamment le programme "EWE Burundi Urambaye", pour restaurer les forêts dégradées et améliorer la couverture forestière du pays.

Promotion de l'agroforesterie:

Le Burundi promeut l'agroforesterie comme une solution durable pour améliorer la sécurité alimentaire et préserver les forêts, notamment dans les zones rurales où les populations dépendent fortement des ressources forestières.

Main results achieved for the action:

Augmentation de la production agricole:

L'agroforesterie a contribué à l'augmentation des rendements agricoles dans certaines zones, améliorant ainsi la sécurité alimentaire des populations.

Renforcement de la gestion forestière:

Les plans d'aménagement forestier et la participation communautaire ont permis d'améliorer la gestion des forêts et de réduire la pression sur les ressources naturelles.

Sensibilisation accrue:

Les programmes de sensibilisation à la protection de l'environnement et à la gestion durable des forêts ont permis de sensibiliser les populations à l'importance des forêts pour leur bien-être et pour l'environnement.

Diminution de la déforestation:

La mise en œuvre de la Stratégie REDD+ et d'autres actions ont contribué à freiner la déforestation et à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la dégradation des forêts.

Amélioration des moyens de subsistance:

La gestion durable des forêts et l'agroforesterie ont contribué à améliorer les moyens de subsistance de nombreuses populations dépendantes des forêts.

En résumé, le Burundi s'engage activement dans la mise en œuvre de l'Objectif mondial relatif aux forêts 2, en menant des actions concrètes pour améliorer la gestion des forêts, renforcer la contribution des forêts à la sécurité alimentaire et améliorer les moyens de subsistance des populations.

This action also contributes to these GFG targets:

1.1
1.2
1.3
1.4
2.1
2.2
2.4
2.5
3.1
3.2
3.3
4.1
4.2
4.3
4.4
4.5
5.1
5.2
5.3
5.4
6.1
6.2
6.3
6.4
6.5

This action also contributes to these SDG targets:

6.6
15.1
15.2
15.b

Weblink:

Target 2.4: The contribution of forest industry, other forest-based enterprises and forest ecosystem services to social, economic and environmental development, among other things, is significantly increased

13. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 2.4? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 2.4, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (short title):

Valorisation des Ressources Forestières

Brief description of the action:

Le Burundi s'efforce de valoriser durablement ses ressources forestières en développant des filières de production de bois d'œuvre de qualité et en encourageant l'utilisation de bois issu de plantations. Cela implique la mise en place de plans d'aménagement forestier, la promotion de pratiques sylvicoles durables, et la certification forestière pour assurer la traçabilité et la qualité des produits. Ces actions visent à la fois à satisfaire les besoins en bois du pays, à préserver la ressource forestière pour les générations futures, et à contribuer à l'économie nationale.

Description des actions:

Développement de filières de production de bois d'œuvre:

Le Burundi travaille à structurer des filières pour la production de bois de qualité, notamment en encourageant la plantation d'espèces à croissance rapide et en formant les professionnels du secteur.

Promotion de l'utilisation de bois de plantations:

L'objectif est de réduire la pression sur les forêts naturelles en privilégiant le bois issu de plantations, tout en assurant une gestion durable de ces plantations.

Planification et aménagement forestier:

Des plans d'aménagement forestier sont élaborés et mis en œuvre pour guider l'exploitation forestière et assurer la régénération des forêts.

Certification forestière:

La certification forestière est encouragée pour garantir la provenance du bois et assurer le respect des normes environnementales et sociales.

Sensibilisation et formation:

Des campagnes de sensibilisation sont menées auprès de la population et des professionnels pour promouvoir une gestion durable des forêts et l'utilisation responsable du bois.

Main results achieved for the action:

Augmentation de la production de bois:

Les plantations forestières contribuent de plus en plus à l'approvisionnement en bois, réduisant ainsi la dépendance aux forêts naturelles.

Création d'emplois:

Le développement des filières forestières génère des emplois dans la production, la transformation et la commercialisation du bois.

Contribution à l'économie:

Le secteur forestier participe activement à l'économie nationale, notamment par la production de bois d'œuvre et de bois de chauffage.

Amélioration de la gestion forestière:

Les pratiques de gestion forestière se sont améliorées grâce à la planification et à la certification forestière.

Préservation des forêts naturelles:

En encourageant l'utilisation du bois de plantation, le Burundi contribue à la préservation de ses forêts naturelles.

En résumé, le Burundi met en œuvre une stratégie globale pour valoriser ses ressources forestières de manière durable, en développant des filières de production performantes et en promouvant une gestion responsable des forêts. Ces efforts contribuent à la fois à la satisfaction des besoins en bois du pays, à la préservation de l'environnement et au développement économique.

This action also contributes to these GFG targets:

1.1
1.2
1.3
1.4
2.1
2.2
2.3
2.5
3.1
3.2
3.3
4.1
4.2
4.3
4.4
4.5
5.1
5.2
5.3
5.4
6.1
6.2
6.3
6.4
6.5

This action also contributes to these SDG targets:

6.6
15.1
15.2
15.b

Weblink:

Target 2.5: The contribution of all types of forests to biodiversity conservation and climate change mitigation and adaptation is enhanced, taking into account the mandates and ongoing work of relevant conventions and instruments

14. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 2.5? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 2.5, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (short title):

Plan d'Action REDD+

Brief description of the action:

Au Burundi, la Stratégie REDD+ est mise en œuvre à travers un Plan d'Action REDD+, qui vise la conservation et la gestion durable des forêts, ainsi que la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à la déforestation et à la dégradation des forêts. Ce plan d'action comprend des actions spécifiques dans divers domaines, tels que la gestion des forêts, la lutte contre la déforestation et la restauration des écosystèmes forestiers. Les résultats obtenus au Burundi incluent la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire pour la REDD+, le renforcement des capacités des acteurs locaux, la réalisation d'études et d'inventaires forestiers, ainsi que des actions pilotes de gestion durable des forêts.

Description et résultats obtenus au Burundi:

La Stratégie REDD+ au Burundi vise à intégrer la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans la politique de développement du pays. Le Plan d'Action REDD+ s'articule autour de plusieurs axes d'intervention:

1. Renforcement des capacités et de la gouvernance:

Mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire pour la REDD+, renforcement des capacités des acteurs locaux (communautés, administrations, etc.) et sensibilisation aux enjeux de la gestion durable des forêts.

2. Gestion durable des forêts:

Promotion de pratiques agricoles durables, amélioration de la gestion des aires protégées, lutte contre la coupe illégale de bois, et développement de filières de bois durables.

3. Restauration des écosystèmes forestiers:

Mise en œuvre de projets de reboisement, de régénération naturelle et de lutte contre l'érosion, afin de restaurer les forêts dégradées et d'augmenter la capacité de séquestration du carbone.

4. Suivi et évaluation:

Mise en place d'un système de suivi de la déforestation et de la dégradation des forêts, ainsi que des actions de REDD+, et évaluation des résultats obtenus.

Main results achieved for the action:

Résultats obtenus:

Cadre institutionnel et réglementaire:

Le Burundi a mis en place une structure de gouvernance pour la REDD+, avec notamment la création d'un Comité National REDD+ et d'un Secrétariat Permanent.

Renforcement des capacités:

Des formations et des ateliers ont été organisés pour les acteurs locaux afin de renforcer leurs connaissances et compétences en matière de REDD+.

Etudes et inventaires forestiers:

Des études et des inventaires forestiers ont été réalisés pour mieux connaître l'état des forêts burundaises et les causes de la déforestation.

Actions pilotes:

Des actions pilotes de gestion durable des forêts ont été mises en œuvre dans certaines zones du pays, avec des résultats positifs en termes de réduction de la déforestation et d'amélioration des conditions de vie des populations locales.

Sensibilisation et communication:

Des campagnes de sensibilisation ont été menées auprès des populations pour les informer sur les enjeux de la REDD+ et les encourager à adopter des pratiques durables.

Les résultats obtenus montrent que le Burundi est engagé dans la mise en œuvre de la REDD+ et que des progrès significatifs ont été réalisés dans la mise en place des actions prévues. Cependant, il reste encore des défis à relever, notamment en matière de financement et de pérennisation des actions entreprises.

This action also contributes to these GFG targets:

1.1
1.2
1.3
1.4
2.1
2.2
2.3
2.4
3.1
3.2
3.3
4.1
4.2
4.3
4.4
4.5
5.1
5.2
5.3
5.4
6.1
6.2
6.3
6.4
6.5

This action also contributes to these SDG targets:

6.6
15.1
15.2
15.b

Weblink:

<https://bi.chm-cbd.net/fr/implementation/strategies-plans-nationaux/strat-nat-plan-actions-redd#:~:text=La%20pr%C3%A9sente%20strat%C3%A9gie%20va%20permettre,gaz%20%C3%A0%20effet%20de%20serre.>

Action (short title):

Suivi du couvert forestier

Brief description of the action:

Au Burundi, des outils de suivi du couvert forestier sont mis en place pour évaluer les progrès de la gestion durable des forêts. Ces outils permettent d'analyser les changements de la couverture forestière et d'identifier les zones de dégradation ou de reforestation. Les données collectées sont utilisées pour informer les politiques et les stratégies de gestion forestière, ainsi que pour mesurer l'impact des activités de conservation.

Description des outils de suivi:

Télédétection:

L'utilisation de données satellitaires et d'images aériennes permet de cartographier la couverture forestière, d'identifier les zones déforestées et de suivre l'évolution de la végétation.

Inventaires forestiers:

Des études sur le terrain sont menées pour évaluer la composition des forêts, l'état de santé des arbres et la diversité biologique.

Système d'information géographique (SIG):

Le SIG est utilisé pour stocker, analyser et visualiser les données de suivi, facilitant la gestion et l'interprétation des informations.

Participation communautaire:

L'implication des communautés locales dans le suivi forestier permet de collecter des informations précieuses sur l'utilisation des forêts et les changements observés sur le terrain.

Main results achieved for the action:

Résultats obtenus au Burundi:

Évaluation de la déforestation:

Les outils de suivi ont permis de quantifier les pertes de couverture forestière dans certaines régions du pays, notamment dues à l'agriculture, à l'exploitation forestière illégale et à la conversion des terres.

Identification des zones de reforestation:

Le suivi a également révélé des zones où la reforestation est en cours, que ce soit de manière naturelle ou grâce à des projets de plantation.

Information des politiques:

Les données de suivi sont utilisées pour orienter les politiques de gestion forestière, notamment en matière de lutte contre la déforestation, de promotion de la reforestation et de gestion durable des ressources forestières.

Mesure de l'impact des projets de conservation:

Les outils de suivi permettent d'évaluer l'efficacité des projets de conservation de forêts et de mesurer les progrès réalisés dans la protection de la biodiversité et des services écosystémiques.

En résumé, le suivi du couvert forestier au Burundi, à travers divers outils et méthodes, fournit des informations essentielles pour une gestion forestière durable et permet d'évaluer les progrès réalisés dans la lutte contre la déforestation et la promotion de la reforestation.

This action also contributes to these GFG targets:

- 1.1
- 1.2
- 1.3
- 1.4
- 2.1
- 2.2
- 2.3
- 2.4
- 3.1
- 3.2
- 3.3
- 4.1
- 4.2
- 4.3
- 4.4
- 4.5
- 5.1
- 5.2
- 5.3
- 5.4
- 6.1
- 6.2
- 6.3
- 6.4
- 6.5

This action also contributes to these SDG targets:

- 6.6
- 15.1
- 15.2
- 15.b

Weblink:

Global Forest Goal 2 Challenges

15. What are the main challenges in achieving Goal 2 in your country?

Please limit your answer to 250 words.

Au Burundi, l'atteinte de l'objectif mondial relatif aux forêts, visant à renforcer les avantages économiques, sociaux et écologiques des forêts, se heurte à des défis majeurs. La forte pression démographique et l'agriculture sur des terres forestières constituent des obstacles. La dégradation des sols, le manque de gestion durable des forêts, et la dépendance aux ressources forestières pour le bois de chauffage et la construction aggravent la situation.

Voici quelques défis spécifiques :

Pression démographique et agriculture:

Une population croissante exerce une forte pression sur les terres forestières, conduisant à la déforestation pour l'agriculture et l'expansion urbaine.

Gestion forestière non durable:

Le manque de plans d'aménagement forestier, de reboisement et de pratiques sylvicoles durables met en péril la régénération naturelle des forêts.

Dégradation des sols et érosion:

L'exploitation excessive des ressources forestières et l'agriculture sur des pentes accélèrent l'érosion des sols, réduisant la fertilité et la capacité de production.

Dépendance au bois de chauffage:

Le manque d'accès à des sources d'énergie alternatives conduit à une dépendance accrue au bois de chauffage, entraînant une exploitation accrue des forêts.

Manque d'alternatives économiques:

L'absence d'alternatives économiques viables pour les populations tributaires des forêts les maintient dans une situation de dépendance aux ressources forestières.

En résumé, le Burundi doit relever des défis liés à la pression démographique, à la gestion durable des forêts, à la dégradation des sols et à la diversification des moyens de subsistance pour atteindre l'objectif mondial de développement durable relatif aux forêts.

4. Progress toward Global Forest Goal 3 and associated targets

Global Forest Goal 3: Increase significantly the area of protected forests worldwide and other areas of sustainably managed forests, as well as the proportion of forest products from sustainably managed forests

Target 3.1: The area of forests worldwide designated as protected areas or conserved through other effective area-based conservation measures is significantly increased

Target 3.2: The area of forests under long-term forest management plans is significantly increased

Target 3.3: The proportion of forest products from sustainably managed forests is significantly increased

Goal 3 and its targets support and contribute to the achievement of, among other things, targets 7.2, 12.2, 12.6, 12.7, 14.2, 14.5, 15.2 and 15.4 of the Sustainable Development Goals, and are supported by paragraphs 6 (p), (q) and (x) and 7 (f) and (g) of the United Nations forest instrument.

Target 3.1: The area of forests worldwide designated as protected areas or conserved through other effective area-based conservation measures is significantly increased

16. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 3.1? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 3.1, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (short title):

Pas de nouvelles aires protégées créées au Burundi depuis 2020

Brief description of the action:

Main results achieved for the action:

This action also contributes to these GFG targets:

This action also contributes to these SDG targets:

Weblink:

Target 3.2: The area of forests under long-term forest management plans is significantly increased

17. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 3.2? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 3.2, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (short title):

Brief description of the action:

Main results achieved for the action:

This action also contributes to these GFG targets:

This action also contributes to these SDG targets:

Weblink:

Target 3.3: The proportion of forest products from sustainably managed forests is significantly increased

18. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 3.3? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 3.3, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (short title):

Brief description of the action:

Main results achieved for the action:

This action also contributes to these GFG targets:

This action also contributes to these SDG targets:

Weblink:

Global Forest Goal 3 Challenges

19. What are the main challenges in achieving Goal 3 in your country?
Please limit your answer to 250 words.

5. Progress toward Global Forest Goal 4 and associated targets

Global Forest Goal 4: Mobilize significantly increased, new and additional financial resources from all sources for the implementation of sustainable forest management and strengthen scientific and technical cooperation and partnerships

Target 4.1: Mobilize significant resources from all sources and at all levels to finance sustainable forest management and provide adequate incentives to developing countries to advance such management, including for conservation and reforestation

Target 4.2: Forest-related financing from all sources at all levels, including public (national, bilateral, multilateral and triangular), private and philanthropic financing, is significantly increased

Target 4.3: North-South, South-South, North-North and triangular cooperation and public-private partnerships on science, technology and innovation in the forest sector are significantly enhanced and increased

Target 4.4: The number of countries that have developed and implemented forest financing strategies and have access to financing from all sources is significantly increased

Target 4.5: The collection, availability and accessibility of forest-related information is improved through, for example, multidisciplinary scientific assessments

Goal 4 and its targets support and contribute to the achievement of, among other things, targets 12.a, 15.7, 15.a, 15.b, 17.1–17.3, 17.6, 17.7 and 17.16–17.19 of the Sustainable Development Goals, and are supported by paragraphs 6 (h), (i), (m), (r) and (s) and 7 (a)–(c) and (l)–(q) of the United Nations forest instrument.

Target 4.1: Mobilize significant resources from all sources and at all levels to finance sustainable forest management and provide adequate incentives to developing countries to advance such management, including for conservation and reforestation

20. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 4.1? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 4.1, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (titre abrégé) :

Coopération et partenariats

Brève description de l'action :

Le Burundi a activement établi des partenariats et coopérations avec des organisations internationales, des pays voisins, et des institutions de recherche pour améliorer la gestion de ses forêts. Ces collaborations visent à renforcer les capacités techniques et financières du pays dans ce domaine, et à faciliter l'échange de bonnes pratiques et d'expériences réussies.

Partenariats et coopérations:

Organisations internationales:

Le Burundi travaille avec des organisations comme le PNUD, la Banque mondiale, et d'autres agences des Nations Unies pour mobiliser des financements et bénéficier de leur expertise.

Pays voisins:

Des échanges de connaissances et de bonnes pratiques sont encouragés avec le Rwanda, la Tanzanie et la République démocratique du Congo, qui partagent des défis similaires en matière de gestion forestière.

Institutions de recherche:

Le Burundi collabore avec des institutions de recherche pour mener des études, des analyses et des évaluations sur la gestion forestière, afin de mieux comprendre les problèmes et d'identifier des solutions adaptées.

Principaux résultats obtenus :

Résultats obtenus:

Renforcement des capacités:

Grâce à ces partenariats, le Burundi a pu renforcer ses capacités techniques et financières dans la gestion forestière, notamment en matière de planification, de suivi et d'évaluation des ressources forestières.

Amélioration des politiques:

Les échanges d'expériences ont permis d'enrichir les politiques et les réglementations forestières du pays, en s'inspirant de succès obtenus ailleurs.

Développement de projets:

Des projets de gestion durable des forêts ont été mis en œuvre, souvent avec le soutien financier et technique des partenaires internationaux, contribuant à la conservation de la biodiversité et à la lutte contre la déforestation.

Sensibilisation et participation:

Les partenariats ont également permis de sensibiliser les populations locales à l'importance de la gestion durable des forêts et de favoriser leur participation active à la préservation de ces ressources.

Cette action contribue également à ces Objectifs mondiaux relatifs aux forêts:

1.1
1.2
1.3
1.4
2.1
2.2
2.3
2.4
2.5
3.1
3.2
3.3
4.2
4.3
4.4
4.5
5.1
5.2
5.3
5.4
6.1
6.2
6.3
6.4
6.5

Cette action contribue également à la réalisation des cibles suivantes des ODD :

6.6
15.1
15.2
15.b

Lien hypertexte :

Action (short title):

Recherche de financement

Brief description of the action:

Le Burundi se dote d'un Programme pays 2024-2027 pour la mobilisation du financement climatique du Fonds Vert Climat

30/07/2024

Avec l'appui technique et administrative de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à travers le projet Readiness financé par le Fonds Vert Climat (FVC), le Programme pays 2024-2027 a été adopté le 23 juillet 2024 dans un atelier national qui a réuni toutes les parties prenantes du secteur public notamment le MINEAGRIE, l'Autorité Nationale Désignée (AND), son Comité Technique d'Appui, le secteur privé, des organisations de la société civile, des associations des femmes et des jeunes impliquées dans l'action climatique, ainsi que les agences accréditées au FVC.

La validation du « Programme Pays 2024-2027 » est l'aboutissement honorable des activités du projet dénommé « Renforcement des capacités des parties prenantes de la gestion durable des terres pour intégrer le changement climatique au Burundi et la mise à jour du programme pays », mise en œuvre avec l'appui technique de la FAO avec financement du FVC.

« Le Programme Pays est le document national qui donne au Burundi l'accès aux financements climatiques. Ce programme aide également les pays à élaborer une proposition de projets bancables selon les directives du FVC et priorités nationales éligibles pour le financement climatique et ceux du FVC », a indiqué M. Dadémanao PISSANG TCHANGAI, Représentant de la FAO au Burundi, dans son allocution de circonstance.

Les grands hommes se rencontrent, « C'est une grande étape que le Gouvernement du Burundi vient de réaliser avec le Fonds Vert Climat, puisque ce programme pays va remorquer plusieurs projets visant à soutenir les efforts du pays en développement pour relever le défi du changement climatique au Burundi », s'est réjoui M. Diomède Ndayirukiye, l'Autorité Nationale Désignée et Secrétaire permanent au ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE).

Le Programme pays couronne diverses réalisations entreprises dans le cadre du projet précité dont les plus emblématiques sont les documents confectionnés par les experts de la FAO. Il s'agit notamment d'un rapport d'analyse des besoins en capacité Readiness du Burundi ; une étude liant le changement climatique et la dégradation des terres (en Français et traduite en Kirundi) ; une Stratégie Nationale de Finance Climatique (2023-2030) et une fiche de projets bancables à soumettre au Fonds Vert pour le Climat. Notons qu'en plus, plusieurs formations techniques sur la mobilisation des financements climatiques ont été dispensées à l'endroit de l'AND et les parties prenantes à la gestion durable des terres.

Main results achieved for the action:

Le programme pays 2023 – 2024 ébauche 5 projets éligibles par le FVC. Il s'agit de : i. « Paysages Agricoles Résilients pour la Sécurité Alimentaire » pour promouvoir la restauration et la gestion durable des paysages agricoles ; ii. « Gestion Intégrée des Bassins Versants pour la Résilience des Communautés » dont la stratégie d'adaptation doit être basées sur les écosystèmes ; iii. « Accélérer la Distribution d'Énergie à Faible Émission de Carbone » qui consistera à développer la capacité réglementaire et d'investissement ; iv. « Renforcer les Solutions de Résilience Climatique pour les Petits Exploitants » ; v. « Facilité de Financement Climatique pour l'Agriculture Intelligente Face au Climat » qui consiste à fournir des prêts préférentiels pour des pratiques agricoles à faible émission.

Les entités qui ont confirmé leur engagement en faveur de l'élaboration effective des concepts notes de ces projets sont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), la Banque Africaine de Développement (BAD), One Acre Fund et la Banque Communautaire et Agricole du Burundi (BCAB).

This action also contributes to these GFG targets:

1.1
1.2
1.3
1.4
2.1
2.2
2.3
2.4
2.5
3.1
3.2
3.3
4.2
4.3
4.4
4.5
5.1
5.2
5.3
5.4
6.1
6.2
6.3
6.4
6.5

This action also contributes to these SDG targets:

6.6
15.1
15.2
15.b

Weblink:

<https://www.fao.org/burundi/actualites/detail-events/ru/c/1708161/>

Action (short title):

Intégration du Burundi à l'initiative BIOFIN pour renforcer le Financement de la Biodiversité

Brief description of the action:

Le Burundi a officiellement rejoint l'Initiative de Financement de la Biodiversité (BIOFIN), une démarche mondiale pilotée par le PNUD depuis 2013 et actuellement financée par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Cette initiative vise à accompagner 91 pays, dont le Burundi, dans la conception et la mise en œuvre de stratégies innovantes pour combler le déficit de financement lié à la conservation de la biodiversité, en appui à la mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.

Ce programme mondial permet aux pays de développer des mécanismes de financement concrets, novateurs et durables afin de renforcer la protection des écosystèmes, tout en intégrant la biodiversité comme levier du développement économique. À travers sa participation, le Burundi ambitionne de mobiliser davantage de ressources et de solutions financières pour répondre aux besoins croissants en matière de conservation, en lien avec ses priorités nationales.

BIOFIN repose sur une méthodologie déjà appliquée avec succès dans 42 pays. Elle s'articule autour de quatre étapes clés :

Analyse des politiques et institutions (API) : Évaluation du cadre juridique, réglementaire et des acteurs impliqués dans la finance de la biodiversité ;

Analyse des dépenses pour la biodiversité (ADB): Cartographie des flux financiers existants, publics, privés et internationaux ;

Estimation des besoins financiers (EBF) : Identification de l'écart entre les financements actuels et les besoins réels pour atteindre les objectifs nationaux et internationaux (CDB, ODD) ;

Élaboration d'un Plan de Financement de la Biodiversité (PFB) : Proposition de solutions financières innovantes (réforme des subventions, obligations vertes, création de fonds dédiés, etc.).

Au niveau national, la mise en œuvre du projet BIOFIN est placée sous la coordination du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, en coprésidence avec le Ministère des Finances, du Budget et de la Planification économique, avec l'appui technique du PNUD. Dans ce cadre, une réunion du Comité Local d'Examen du Projet (CLEP) s'est tenue pour examiner les aspects stratégiques et techniques du projet et valider une structure de gouvernance adaptée.

Ce comité inclut des représentants d'institutions clés telles que les ministères sectoriels, les institutions étatiques, ainsi que des acteurs du secteur privé et de la société civile. Il a pour mission d'assurer une coordination efficace et un alignement du projet avec les priorités nationales.

Main results achieved for the action:

Sur une période de quatre ans, le projet BIOFIN au Burundi vise à :

Réduire le déficit de financement pour la conservation de la biodiversité ;

Développer des mécanismes de financement durables et innovants, en mobilisant les ressources nationales et internationales ;

Renforcer l'intégration de la biodiversité dans les politiques économiques et budgétaires nationales ;

Mobiliser l'ensemble des parties prenantes, notamment les communautés locales, les acteurs économiques et les partenaires techniques et financiers.

Ce projet marque une étape cruciale dans l'engagement du Burundi en faveur de la gestion durable de son patrimoine naturel. Il permettra de mieux protéger les écosystèmes vulnérables, comme les parcs nationaux, les aires protégées et les espèces menacées, tout en contribuant à la résilience climatique et à la sécurité alimentaire.

This action also contributes to these GFG targets:

1.1
1.2
1.3
1.4
2.1
2.2
2.3
2.4
2.5
3.1
3.2
3.3
4.2
4.3
4.4
4.5
5.1
5.2
5.3
5.4
6.1
6.2
6.3
6.4
6.5

This action also contributes to these SDG targets:

6.6
15.1
15.2
15.b

Weblink:

Target 4.1: Mobilize significant resources from all sources and at all levels to finance sustainable forest management and provide adequate incentives to developing countries to advance such management, including for conservation and reforestation

21. Since 2020, has your country been able to mobilize significantly increased financial resources for the implementation of sustainable forest management?

Yes

**22. If yes, please specify the sources:
(Select all that apply)**

Public domestic funding
Private domestic funding
Public international funding, including official development assistance
Private international funding
Blended financing

23. If no, please describe the main challenges encountered:

Target 4.2: Forest-related financing from all sources at all levels, including public (national, bilateral, multilateral and triangular), private and philanthropic financing, is significantly increased

24. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 4.2? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 4.2, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (short title):

Évaluation du paysage financier en vue de l'élaboration de la SNFF

Brief description of the action:

Les efforts de conservation des forêts au Burundi sont essentiellement financés par une combinaison de ressources nationales et internationales. Le paysage financier actuel de la gestion des forêts est marqué par des sources de financement limitées et une dépendance significative aux financements externes.

Voici un aperçu des Sources de Financement Actuelles:

1. Financement Gouvernemental

Les allocations budgétaires nationales au secteur forestier ont été limitées, se concentrant principalement sur les coûts opérationnels avec un financement insuffisant pour des projets de reforestation ou de conservation à grande échelle. Les montants spécifiques varient d'une année à l'autre (Figure 2) en raison des contraintes économiques générales du pays.

Le budget total alloué au secteur forestier entre 2017 et 2025 s'élève à environ 9.4 millions US\$, soit 26.8 milliards de BFU . Il est à noter qu'une partie de ce budget provient de sources externes ; par exemple, le projet de « Surveillance du Couvert forestier national et des Mesures de notification et Vérification "MNv" avec une Approche Régionale » a bénéficié du soutien financier de la Banque Africaine de Développement d'un montant de 1.6 millions US\$ (4.6 milliards de BFU), tandis que le projet de « Gestion du Lac Victoria » recevait un financement de 923,238 US\$ (2.6 milliards de BFU) de la Banque Mondiale. En conséquence, les dépenses directes du gouvernement Burundais pour la période 2017-2025 sont estimées à environ 7.6 millions US\$, soit un budget annuel d'environ 1 million US\$ (2.9 milliards de BFU). Des efforts doivent être poursuivis pour raffiner ces estimations sur la base de données plus détaillées.

Les dépenses environnementales sont loin d'être une priorité dans les arbitrages budgétaires. Le budget général de l'État du Burundi a connu une augmentation de 63.9% en 2023-2024 et s'élève à 3923.2 milliards de francs Burundais (BFU), soit 1387 millions US\$; cette augmentation reflète les priorités du gouvernement Burundais dans le secteur des infrastructures, et n'a malheureusement pas profité au secteur forestier qui ne bénéficie que d'une fraction infime (moins de 1%) du budget général de l'état.

Pour évaluer la capacité financière du Burundi à mettre en œuvre des programmes de gestion et de protection de l'environnement, une revue des dépenses publiques environnementales a été réalisée en 2017 . Celle-ci a montré que le niveau des dépenses publiques environnementales était trop faible pour contribuer à inverser la dégradation de l'environnement, qui était estimée à un coût de 376 millions US\$ par an (dont 33% est causée par la déforestation). Étant donné que les dépenses totales du Burundi pour la gestion durable des forêts dépassent largement sa capacité de financement interne, le pays présente un déficit budgétaire structurel et une dépendance vis-à-vis des donateurs.

2. Soutien Bilatéral et Multilatéral

La quantification précise de l'aide internationale dédiée au domaine de la foresterie au Burundi est complexe, car les fonds sont généralement spécifiques à des projets et à court terme, et sont souvent intégrés dans des initiatives plus larges de développement rural, d'agriculture durable, d'adaptation et de mitigation des effets du changement climatique. Le Burundi a reçu des financements de divers donateurs internationaux, dont la Banque Mondiale, le FEM et des partenaires bilatéraux.

Un aperçu de l'assistance internationale aux projets de mitigation et d'adaptation aux effets du changement climatique entre 2018 et 2023 (Figure 4) indique qu'un montant total d'environ 500 millions US\$ (142 milliards de BFU) a été reçu par le Burundi, ce qui correspond à un montant annuel de \$100 millions US\$. De plus, environ 13 millions US\$ avaient été inscrits dans le budget général de l'état du Burundi de 2017-2022 (2.6 millions US\$ par an) pour le financement de plusieurs projets de réhabilitation des zones dégradées et the surveillance du couvert forestier par la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement. Sur la base de ces données, la moyenne annuelle de l'assistance internationale reçue par le Burundi entre 2017 et 2022 représente environ 20% de toute l'aide publique au développement (APD) reçue par le Burundi en 2020 (Tableau 2) , et ce calcul sous-estime probablement la contribution de l'APD au secteur forestier, étant donné que certains projets n'ont pas été inclus à cause des données peu fiables ou pas disponibles.

La comparaison entre l'assistance internationale dédiée au secteur forestier et le budget gouvernemental correspondant suggère une dépendance accrue du secteur forestier à l'aide internationale.

3. Autres Sources de Financement

a) Secteur Privé et Partenariats Public-Privé (PPP) :

L'implication du secteur privé dans le secteur forestier est minimale, principalement en raison des risques perçus et d'un manque d'incitations ; les partenariats public-privé pour le financement forestier sont rares et sous-développés.

b) ONG et Fondations :

Les ONG internationales et les fondations philanthropiques contribuent, mais leurs efforts sont souvent ponctuels et manquent d'une coordination stratégique à l'échelle nationale.

c) Capacité de Mobilisation Locale :

Les communautés locales manquent souvent de moyens et de capacités pour mobiliser des ressources financières pour la gestion forestière.

Main results achieved for the action:

L'Évaluation du paysage financier a permis de déterminer le Financement nécessaire par Domaine Thématique de la SNFF

Quel est le budget nécessaire pour implémenter les objectifs de la SNFF sur une période de 15 ans ? Malgré les contraintes budgétaires actuelles du Burundi, la détermination du budget de la SNFF doit d'abord être guidée par l'ampleur des problèmes à résoudre et la détermination du Burundi à mobiliser effectivement les fonds de toutes les sources possibles pour son implémentation.

Un budget estimatif a été obtenu en évaluant les coûts approximatifs des activités prévues dans chaque domaine thématique (Tableau 3). Sur la base de ces estimations, il apparaît qu'un budget d'environ 375 millions de dollars américains sera nécessaire pour le financement de la stratégie nationale de financement des forêts du Burundi sur une période de 15 ans.

La répartition de ce budget par domaine thématique est illustrée dans le Tableau 4. Les estimations ont été arrondies pour faciliter leurs interprétations. Environ le tiers du budget est dédié au « Reboisement et Restauration des Forêts » (28%) en raison de l'ampleur des zones à restaurer et de l'importance du reboisement pour la séquestration du carbone. Les coûts pour la « Gestion Durable des Forêts » (19%) sont principalement associés à la formation et à la mise en place de systèmes de gestion qui auront un impact à long terme. La protection et la restauration de la biodiversité (16%) nécessitent des investissements substantiels, notamment pour les espèces menacées et sera allouée un budget d'environ 50 millions US\$. De même, un budget de 50 millions US\$ (13%) sera investi pour assurer le développement et la diversification des produits forestiers et réduire la pression sur les forêts. Le renforcement des capacités et de la gouvernance forestière est un aspect crucial pour la mise en œuvre effective de la SNFF et sera alloué un budget de 40 millions US\$; enfin 13% du budget (50 millions US\$) sera alloué aux activités conçues pour rendre les écosystèmes et les communautés plus résilients aux impacts du changement climatique.

This action also contributes to these GFG targets:

- 1.1
- 1.2
- 1.3
- 1.4
- 2.1
- 2.2
- 2.3
- 2.4
- 2.5
- 3.1
- 3.2
- 3.3
- 4.1
- 4.3
- 4.4
- 4.5
- 5.1
- 5.2
- 5.3
- 5.4
- 6.1
- 6.2
- 6.3
- 6.4
- 6.5

This action also contributes to these SDG targets:

- 6.6
- 15.1
- 15.2
- 15.b

Weblink:

<https://bi.chm-cbd.net/fr/documents/strategie-nationale-financement-forets-snff-bi>

Target 4.3: North-South, South-South, North-North and triangular cooperation and public-private partnerships on science, technology and innovation in the forest sector are significantly enhanced and increased

25. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 4.3? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 4.3, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (short title):

Brief description of the action:

Main results achieved for the action:

This action also contributes to these GFG targets:

This action also contributes to these SDG targets:

Weblink:

Target 4.3: North-South, South-South, North-North and triangular cooperation and public-private partnerships on science, technology and innovation in the forest sector are significantly enhanced and increased

26. Is your country engaged in international cooperation and/or public-private partnerships to promote sustainable forest management?

Yes

27. If yes, please specify the entity or entities with which your country is cooperating:
(Select all that apply)

Governments
Intergovernmental organizations and/or processes
Private sector
Non-governmental organizations

28. Please specify the types of cooperation and/or public-private partnerships in which your country is engaged:
(Select all that apply)

North-South
South-South

**29. Please specify the areas of cooperation and/or public-private partnerships in which your country is engaged:
(Select all that apply)**

Science
Technology
Innovation

Target 4.4: The number of countries that have developed and implemented forest financing strategies and have access to financing from all sources is significantly increased

30. Since 2020, has your Government developed or implemented financing strategies to achieve sustainable forest management and to implement the United Nations forest instrument?

Yes

31. Since 2020, has your country had access to financing to achieve sustainable forest management and to implement the United Nations forest instrument?

Yes

**32. If yes, please specify the sources:
(Select all that apply)**

Public domestic funding
Public international funding, including official development assistance
Blended financing

Target 4.5: The collection, availability and accessibility of forest-related information is improved through, for example, multidisciplinary scientific assessments

33. Has the collection, availability and accessibility of forest-related information in your country, for example, through multidisciplinary scientific assessments, improved since 2020?

Yes

34. If yes, please describe any improvements (maximum 250 words).

35. Does your country carry out a National Forest Inventory?

Yes

36. If yes, what year was the most recent inventory completed?

2025

Global Forest Goal 4 Challenges

37. What are the main challenges in achieving Goal 4 in your country?

Please limit your answer to 250 words.

Lacunes et Défis Identifiés

a) Financement Insuffisant et Fragmenté :

- Les ressources financières existantes sont insuffisantes pour répondre aux besoins croissants de conservation et de gestion des forêts, ce qui rend la gestion durable des forêts extrêmement dépendante des donateurs et des ONGs internationales.

- De plus, le financement est souvent fragmenté, entraînant des inefficacités. Plusieurs initiatives forestières sont financées par des donateurs multiples avec des priorités différentes, ce qui entraîne une fragmentation des efforts et des inefficacités dans l'allocation et l'identification des ressources .

b) Accès Limité au Financement Innovant : Le Burundi n'a pas pleinement exploité les mécanismes de financement innovants tels que les marchés du carbone, les obligations vertes ou les paiements pour les services écosystémiques (PSE).

c) Capacité Institutionnelle Faible : La capacité limitée des institutions gouvernementales entrave la gestion financière efficace et la capacité à attirer et gérer des fonds externes.

6. Progress toward Global Forest Goal 5 and associated targets

Global Forest Goal 5: Promote governance frameworks to implement sustainable forest management, including through the United Nations forest instrument, and enhance the contribution of forests to the 2030 Agenda for Sustainable Development

Target 5.1: Number of countries that have integrated forests into their national sustainable development plans and/or poverty reduction strategies is significantly increased

Target 5.2: Forest law enforcement and governance are enhanced, including through significantly strengthening national and subnational forest authorities, and illegal logging and associated trade are significantly reduced worldwide

Target 5.3: National and subnational forest-related policies and programmes are coherent, coordinated and complementary across ministries, departments and authorities, consistent with national laws, and engage relevant stakeholders, local communities and indigenous peoples, fully recognizing the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples

Target 5.4: Forest-related issues and the forest sector are fully integrated into decision-making processes concerning land use planning and development

Goal 5 and its targets support and contribute to the achievement, among other things, of targets 1.4, 2.4, 5.a, 15.9, 15.c, 16.3, 16.5–16.7, 16.10 and 17.14 of the Sustainable Development Goals, and are supported by paragraphs 6 (a), (c), (k), (l), (n) and (w) and 7 (c) and (h)–(j) of the United Nations forest instrument.

Target 5.1: Number of countries that have integrated forests into their national sustainable development plans and/or poverty reduction strategies is significantly increased

38. In your country, have forests been integrated into national sustainable development plans and/or poverty reduction strategies?

Yes

**39. If yes, please specify which:
(Select both, if applicable)**

National sustainable development plans

Poverty reduction strategies

Target 5.2: Forest law enforcement and governance are enhanced, including through significantly strengthening national and subnational forest authorities, and illegal logging and associated trade are significantly reduced worldwide

40. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 5.2? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 5.2, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (short title):

Mise en place de comités locaux de gestion des forêts

Brief description of the action:

La mise en place de comités locaux de gestion des forêts au Burundi, impliquant les communautés riveraines, vise à responsabiliser ces dernières dans la gestion et la surveillance des ressources forestières. Cette approche participative vise à assurer une gestion durable des forêts, en tenant compte des besoins locaux et en favorisant la conservation des écosystèmes forestiers. Les résultats obtenus incluent une meilleure implication des communautés, une diminution des conflits liés à l'utilisation des forêts et une amélioration de la compréhension des enjeux de la gestion durable.

Description de l'action:

Création de comités locaux:

Des comités de gestion des forêts sont formés au niveau des communautés locales, regroupant les représentants des habitants, des autorités locales et des experts forestiers.

Participation communautaire:

Ces comités sont chargés de définir les règles de gestion des forêts, de participer à leur surveillance et de proposer des solutions aux problèmes rencontrés.

Formation et sensibilisation:

Les membres des comités reçoivent une formation sur la gestion durable des forêts, les techniques de conservation et les enjeux environnementaux.

Suivi et évaluation:

Un système de suivi et d'évaluation est mis en place pour mesurer l'impact des actions entreprises et adapter les stratégies en fonction des résultats.

Main results achieved for the action:

Résultats obtenus par le Burundi:

Amélioration de la gouvernance forestière:

Les comités locaux contribuent à une meilleure gouvernance des ressources forestières, en impliquant davantage les populations locales dans les processus de décision.

Réduction des conflits:

La gestion participative permet de réduire les conflits liés à l'utilisation des terres et des forêts, en offrant un cadre de dialogue et de concertation.

Préservation de la biodiversité:

En impliquant les communautés dans la protection de leurs forêts, on observe une meilleure préservation de la biodiversité locale.

Développement socio-économique:

La gestion durable des forêts peut générer des revenus supplémentaires pour les communautés locales, à travers des activités telles que l'écotourisme ou la valorisation des produits forestiers non ligneux.

Renforcement de la cohésion sociale:

La participation à la gestion des forêts renforce les liens sociaux au sein des communautés, favorisant un sentiment d'appartenance et de responsabilité partagée.

En résumé, la mise en place de comités locaux de gestion des forêts au Burundi a permis de renforcer la participation des communautés locales, d'améliorer la gouvernance des ressources forestières et de promouvoir une gestion plus durable des forêts, avec des bénéfices environnementaux et socio-économiques importants.

This action also contributes to these GFG targets:

1.1
1.2
1.3
1.4
2.1
2.2
2.3
2.4
2.5
3.1
3.2
3.3
4.1
4.2
4.3
4.4
4.5
5.1
5.3
5.4
6.1
6.2
6.3
6.4
6.5

This action also contributes to these SDG targets:

6.6
15.1
15.2
15.b

Weblink:

Action (short title):

Surveillance et patrouilles

Brief description of the action:

Au Burundi, des patrouilles régulières sont menées dans les zones forestières pour surveiller et dissuader les abattages illégaux. Ces actions, qui impliquent souvent des patrouilles conjointes avec diverses forces de l'ordre, ont pour objectif de protéger la biodiversité et les ressources forestières du pays. Les résultats incluent une réduction des activités illégales et une sensibilisation accrue des communautés locales à l'importance de la conservation des forêts.

Description des actions:

Les patrouilles forestières au Burundi sont généralement menées par des équipes mixtes, comprenant des agents du Ministère de l'Environnement, des gardes forestiers, et parfois des forces de sécurité comme la police ou l'armée. Ces patrouilles sont déployées dans les forêts classées, les parcs nationaux et les réserves naturelles, ainsi que dans d'autres zones forestières potentiellement menacées par l'exploitation illégale.

Les patrouilles sont souvent équipées de moyens de transport adaptés (véhicules, motos, voire à pied dans les zones les plus reculées) et utilisent des outils de communication pour coordonner leurs actions et signaler rapidement toute activité suspecte. En plus de la surveillance, les patrouilles mènent des actions de sensibilisation auprès des populations locales, expliquant les conséquences de l'abattage illégal et les avantages de la conservation forestière.

Main results achieved for the action:

Résultats obtenus:

Les patrouilles régulières ont permis de :

Réduire les abattages illégaux:

En augmentant la présence des forces de l'ordre et en dissuadant les contrevenants, les patrouilles ont contribué à diminuer le nombre d'abattages illégaux dans les zones surveillées.

Protéger la biodiversité:

La surveillance des forêts a permis de protéger la faune et la flore locales, dont certaines espèces sont menacées par la destruction de leur habitat.

Sensibiliser les populations locales:

Les actions de sensibilisation menées par les patrouilles ont permis de mieux faire comprendre aux communautés locales l'importance de la conservation forestière et les conséquences de l'exploitation illégale.

Renforcer la collaboration entre les institutions:

Les patrouilles conjointes ont renforcé la collaboration entre les différentes institutions impliquées dans la protection de l'environnement, ce qui a amélioré l'efficacité des actions de surveillance.

Améliorer la gestion forestière:

Les informations collectées par les patrouilles contribuent à une meilleure connaissance des enjeux forestiers et à l'amélioration des stratégies de gestion durable des forêts.

En conclusion, les patrouilles forestières régulières au Burundi jouent un rôle crucial dans la lutte contre l'abattage illégal et la protection de la biodiversité. Elles contribuent à la préservation des ressources forestières du pays et à la sensibilisation des populations locales à l'importance de la conservation de la nature.

This action also contributes to these GFG targets:**This action also contributes to these SDG targets:**

Weblink:

Target 5.2: Forest law enforcement and governance are enhanced, including through significantly strengthening national and subnational forest authorities, and illegal logging and associated trade are significantly reduced worldwide

41. Since 2020, has your government taken steps to prevent and reduce illegal international trafficking in forest products, wildlife and other biological resources?

Yes

42. If yes, please specify the type of action:

Improved enforcement of existing legislation

Export controls

Import controls

Bilateral agreements between exporting and importing countries

Target 5.3: National and subnational forest-related policies and programmes are coherent, coordinated and complementary across ministries, departments and authorities, consistent with national laws, and engage relevant stakeholders, local communities and indigenous peoples, fully recognizing the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples

43. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 5.3? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 5.3, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (short title):

Brief description of the action:

Main results achieved for the action:

This action also contributes to these GFG targets:

This action also contributes to these SDG targets:

Weblink:

Target 5.3: National and subnational forest-related policies and programmes are coherent, coordinated and complementary across ministries, departments and authorities, consistent with national laws, and engage relevant stakeholders, local communities and indigenous peoples, fully recognizing the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples

44. Please describe what types of mechanisms are in place to involve stakeholders in the formulation, planning and/or implementation of forest-related policies and programmes (maximum 250 words).

Au Burundi, l'implication des parties prenantes dans les politiques et programmes forestiers s'articule autour de mécanismes de consultation et de participation. Ces mécanismes incluent des réunions, ateliers, formations, et des processus participatifs tels que le plaidoyer et le renforcement des capacités des communautés locales. L'objectif est de garantir que les décisions relatives à la gestion forestière soient prises de manière inclusive, tenant compte des besoins et des connaissances des différentes parties prenantes.

Mécanismes de consultation et de participation:

Consultations régulières:

Des rencontres sont organisées avec les communautés locales, les autorités administratives, les organisations de la société civile, et les experts pour discuter des politiques et programmes forestiers.

Ateliers de planification:

Ces ateliers rassemblent les acteurs concernés pour élaborer conjointement les stratégies et les plans d'action.

Comités de pilotage:

Des comités composés de représentants des différentes parties prenantes supervisent la mise en œuvre des programmes forestiers et veillent à la prise en compte des avis de chacun.

Formation et sensibilisation:

Des programmes de formation et de sensibilisation sont mis en place pour renforcer les connaissances et les compétences des populations locales en matière de gestion durable des forêts.

Plaidoyer et mobilisation:

Des actions de plaidoyer sont menées pour promouvoir la participation des communautés locales dans la prise de décision et la gestion des forêts.

Ces mécanismes visent à créer un environnement favorable à une gestion forestière inclusive et durable.

Target 5.4: Forest-related issues and the forest sector are fully integrated into decision-making processes concerning land use planning and development

45. In your country, have forests been integrated into decision-making processes concerning land use planning and development?

Yes

Global Forest Goal 5 Challenges

46. What are the main challenges in achieving Goal 5 in your country?

Please limit your answer to 250 words.

Au Burundi, assurer la cohérence, la coordination et la complémentarité des politiques et programmes forestiers aux niveaux national et infrarégional, en conformité avec la législation nationale et en impliquant les parties prenantes, les communautés locales et les peuples autochtones, est un défi complexe. Ce défi est amplifié par la nécessité de respecter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Voici quelques-uns des défis rencontrés :

1. Coopération interministérielle et intersectorielle:
2. Cadre juridique et réglementaire:
3. Participation des parties prenantes et des peuples autochtones:
4. Financement et renforcement des capacités:
5. Changement climatique:

En résumé, le Burundi fait face à des défis complexes dans la mise en œuvre de politiques et programmes forestiers cohérents, coordonnés et participatifs. Relever ces défis nécessitera une approche holistique, une coopération accrue, le respect des droits des peuples autochtones, des financements adéquats et une forte volonté politique.

7. Progress toward Global Forest Goal 6 and associated targets

Global Forest Goal 6: Enhance cooperation, coordination, coherence and synergies on forest-related issues at all levels, including within the United Nations system and across member organizations of the Collaborative Partnership on Forests, as well as across sectors and relevant stakeholders

Note: targets 6.1 and 6.2 are not included in this section of the reporting format as they address actions taken by the international community, and not those taken at the national level

Target 6.3: Cross-sectoral coordination and cooperation to promote sustainable forest management and halt deforestation and forest degradation are significantly enhanced at all levels

Target 6.4: A greater common understanding of the concept of sustainable forest management is achieved and an associated set of indicators is identified

Target 6.5: The input and involvement of major groups and other relevant stakeholders in the implementation of the strategic plan and in the work of the Forum, including intersessional work, is strengthened

Goal 6 and its targets support and contribute to the achievement of, among other things, target 17.14 of the Sustainable Development Goals and are supported by paragraphs 6 (b), (c), (g), (m) and (w) and 7 (r) and (s) of the United Nations forest instrument.

Target 6.3: Cross-sectoral coordination and cooperation to promote sustainable forest management and halt deforestation and forest degradation are significantly enhanced at all levels

47. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 6.3? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 6.3, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (short title):

Brief description of the action:

Main results achieved for the action:

This action also contributes to these GFG targets:

This action also contributes to these SDG targets:

Weblink:

Target 6.3: Cross-sectoral coordination and cooperation to promote sustainable forest management and halt deforestation and forest degradation are significantly enhanced at all levels

48. Are mechanisms in place for cross-sectoral coordination and cooperation to promote sustainable forest management and halt deforestation and forest degradation?

Yes

49. If yes, please specify the sectors involved:

Climate change
Biodiversity
Energy
Rural development
Land use

Target 6.4: A greater common understanding of the concept of sustainable forest management is achieved and an associated set of indicators is identified

50. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 6.4? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 6.4, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (short title):

Brief description of the action:

Main results achieved for the action:

This action also contributes to these GFG targets:

This action also contributes to these SDG targets:

Weblink:

Target 6.4: A greater common understanding of the concept of sustainable forest management is achieved and an associated set of indicators is identified

51. Are criteria and indicators for sustainable forest management used in your country?

Yes

**52. If yes, please specify which sets of criteria and indicators are used:
(Select all that apply)**

National or subnational

**53. If yes, please specify for which of the following purposes the criteria and indicators are used:
(Select all that apply)**

To generate information for national reports on forest conditions and management

To monitor and assess forest conditions and management

To review and develop national forest policies and tools for sustainable forest management

To communicate with society and carry out dialogue with stakeholders

To report on forests to regional and international organizations (please specify):: PNUD, FAO, ...

Target 6.5: The input and involvement of major groups and other relevant stakeholders in the implementation of the strategic plan and in the work of the Forum, including intersessional work, is strengthened

54. Since 2020, what actions have been taken in your country to advance or contribute to the achievement of target 6.5? Please provide titles and briefly describe up to three actions per target, and the results to date. You may also indicate additional GFG and SDG targets supported by each action. Where possible, please provide a weblink to refer readers to more information about the action.

To report more than one action for target 6.5, click on "Add another action" below. Please limit your answers to a maximum of 150 words per action.

Action (short title):

Brief description of the action:

Main results achieved for the action:

This action also contributes to these GFG targets:

This action also contributes to these SDG targets:

Weblink:

Target 6.5: The input and involvement of major groups and other relevant stakeholders in the implementation of the strategic plan and in the work of the Forum, including intersessional work, is strengthened

55. Since 2020, have major groups and other relevant stakeholders been involved in the implementation of the United Nations strategic plan for forests 2017–2030?

Yes

56. If yes, please describe their involvement in a maximum of 250 words:

Global Forest Goal 6 Challenges

57. What are the main challenges in achieving Goal 6 in your country?
Please limit your answer to 250 words.

8. Self-assessment of progress toward the Global Forest Goals and targets

58. In your opinion, what is the progress of your country towards the targets of the UN Strategic Plan for Forests, since its adoption in 2017?

	Achieved	On track	Some progress	No change	Negative change	Not applicable
1.1 Forest area			X			
1.2 Carbon stock			X			
1.3 Implementation of SFM			X			
1.4 Resilience and adaptation			X			
2.1 Extreme poverty of forest dependent people			X			
2.2 Access to finance of small forest enterprises			X			
2.3 Food security			X			
2.4 Contribution to social economic and environmental development			X			
2.5 Contribution to biodiversity conservation and climate change mitigation			X			
3.1 Protected areas			X			
3.2 Long-term forest management plans			X			
3.3 Products from sustainably managed forests			X			
4.1 Mobilization of resources for SFM			X			
4.2 Increased forest related financing			X			
4.3 Enhanced cooperation and partnerships			X			
4.4 Forest financing strategies and access to financing			X			
4.5 Forest-related information			X			
5.1 Integration of forests in national plans and strategies			X			
5.2 Enhancement of forest law enforcement and governance			X			
5.3 Coherence and coordination of policies and programmes			X			
5.4 Integration of forest related issues into land-use planning			X			
6.3 Cross-sectoral coordination and cooperation			X			
6.4 Common understanding of concept of SFM indicator sets			X			
6.5 Strengthened involvement of stakeholders			X			

9. Voluntary National Contributions

59. Has your government announced any Voluntary National Contributions (VNCs) related to the Global Forest Goals?

Yes

60. If yes, please provide a brief description, including information on timeframes and the progress made thus far. If your government has announced more than one Voluntary National Contribution, please click "Add another contribution" (can add up to ten).

Brief description:

Oui, le Burundi a annoncé des Contributions Nationales Volontaires (CNV) dans le cadre de ses engagements pour les objectifs mondiaux relatifs aux forêts. Ces CNV s'inscrivent dans le cadre plus large du Plan National de Développement (PND) 2018-2027, qui vise des progrès socio-économiques substantiels.

Objectifs:

Le Burundi s'engage à travers ses CNV à réduire la déforestation et la dégradation des terres, à améliorer la gestion durable des forêts, et à renforcer la résilience des communautés face aux changements climatiques.

Calendrier:

Bien que des détails spécifiques sur le calendrier des CNV ne soient pas explicitement mentionnés, le PND 2018-2027 fournit un cadre temporel pour la mise en œuvre de ces engagements.

Progress to date:

Progrès:

Le Burundi a réalisé des avancées dans la mise en œuvre de politiques et de stratégies de gestion durable des forêts, ainsi que dans la promotion de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Cependant, des défis subsistent, notamment en termes de financement et de coordination des actions.

Inclusion:

Le Burundi s'efforce d'intégrer les CNV dans une approche inclusive, en veillant à ce que les communautés locales soient impliquées dans la gestion des ressources forestières et bénéficient de leurs avantages.

En résumé, le Burundi a fait des annonces et des engagements en matière de CNV pour les forêts, s'inscrivant dans un cadre de développement plus large, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assurer la pleine réalisation de ces objectifs.

This action contributes to these GFG targets:

This action contributes to these SDG targets:

10. Other questions: Gender equality

61. Since 2020, has your country taken action to promote gender equality in the forest sector?

Yes

62. If yes, please indicate the purpose of the action taken to promote gender equality in the forest sector: (Select all that apply)

Women's effective access to the control and use of forest resources

Women's effective participation in decision-making at the household and community levels

Women's effective participation and representation in forest management institutions

63. Please provide a brief description of the actions taken to promote gender equality in the forest sector:

u Burundi, des efforts sont déployés pour promouvoir l'égalité des sexes dans le secteur forestier, notamment par la sensibilisation à l'importance de l'inclusion des femmes, la formation et l'autonomisation économique des femmes dans les activités forestières, et l'élaboration de stratégies de genre par les institutions gouvernementales et les organisations de la société civile.

Actions spécifiques:

Sensibilisation et formation:

Des campagnes de sensibilisation sont menées pour encourager la participation des femmes aux activités forestières et souligner leur rôle dans la gestion durable des forêts. Des formations sont également offertes aux femmes pour développer leurs compétences dans des domaines liés à la foresterie, tels que la pépinière, la transformation du bois, et la commercialisation des produits forestiers.

Autonomisation économique:

Les femmes sont encouragées à créer et à gérer des entreprises liées à la foresterie, telles que des coopératives forestières, afin de générer des revenus et de contribuer à leur autonomisation économique.

Stratégies de genre:

Des stratégies de genre sont mises en place pour garantir que les femmes soient incluses dans tous les aspects du secteur forestier, de la planification à la mise en œuvre, en passant par le suivi et l'évaluation. Ces stratégies visent à lutter contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe dans le secteur.

Collaboration et partenariats:

Des partenariats sont établis entre les acteurs gouvernementaux, les organisations de la société civile, les communautés locales et les entreprises privées pour promouvoir l'égalité des sexes dans le secteur forestier.

Prise en compte du genre dans les politiques et les programmes:

Les politiques et les programmes forestiers sont de plus en plus élaborés en tenant compte des besoins et des priorités des femmes et des hommes, afin de garantir que les bénéfices de la foresterie soient équitablement partagés.

Promotion de la masculinité positive:

Des campagnes de sensibilisation sont menées pour encourager les hommes à soutenir l'égalité des sexes et à jouer un rôle actif dans la lutte contre les violences basées sur le genre.

En résumé, le Burundi s'efforce de promouvoir l'égalité des sexes dans le secteur forestier à travers une combinaison de sensibilisation, de formation, d'autonomisation économique, d'élaboration de stratégies de genre, de partenariats et de prise en compte du genre dans les politiques et les programmes.

11. Other questions: International Day of Forests

64. Since 2020, what actions have been taken in your country in observance of the International Day of Forests? (Select all that apply)

Educational activities (for example, workshops and symposiums)

Media activities (for example, newspapers, magazines, television and radio)

Social media activities

65. Please provide up to three examples of actions taken in observance of International Day of Forests since 2020. If possible, include a weblink to relevant documentation.

International Forest Day Action:

Au Burundi, la Journée Internationale des Forêts est célébrée chaque année, depuis 2020, des actions de sensibilisation et de plantation d'arbres sont entreprises pour marquer cet événement. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'une politique plus large de protection de l'environnement et de lutte contre la déforestation.

Voici quelques actions spécifiques menées depuis 2020 :

Plantations d'arbres:

Des campagnes de plantation d'arbres sont organisées, souvent en partenariat avec des organisations locales et internationales.

Sensibilisation du public:

Des activités de sensibilisation sont menées pour informer la population sur l'importance des forêts, les enjeux de la déforestation et les actions à mener pour la protection de l'environnement.

Mobilisation des acteurs:

Les autorités, les organisations non gouvernementales (ONG), les communautés locales et les partenaires au développement sont mobilisés pour participer aux actions de célébration de la Journée Internationale des Forêts.

Mise en œuvre de projets:

Le projet "Ewe Burundi Urambaye" (Un Burundi bien boisé) est un exemple de projet mis en œuvre pour la restauration des forêts et la protection de l'environnement.

Actions anticipatrices:

La Croix-Rouge du Burundi organise des activités de plantation d'arbres en amont de la Journée Internationale des Forêts, comme en 2023 où près de 3000 plants ont été repiqués, souligne croixrouge.bi.

Thèmes de célébration:

Les thèmes choisis pour la Journée Internationale des Forêts au Burundi sont souvent liés aux priorités nationales en matière d'environnement, comme la lutte contre la désertification et la restauration des écosystèmes.

Ces actions témoignent de l'engagement du Burundi à préserver ses forêts et à sensibiliser sa population à l'importance de la protection de l'environnement pour le développement durable.

Weblink:

<https://burundi-forum.org/49633/journe-arbre-etendons-et-sauvegardons-nos-forets-et-notre-biodiversite-pilier-du-developpement-durable/>

12. Success stories

66. Since 2020, does your country have any success stories relating to the implementation of the United Nations strategic plan for forests 2017–2030?

Yes

67. If yes, provide a brief description, with references (such as weblinks, publications and/or articles), showing how the action contributed to achieving the goals and targets. Please specify the relevant GFG targets.

You may provide up to three success stories by clicking on "Add another success story".

Title:

Engagement de l'Etat

Brief description:

Il est difficile de trouver des exemples concrets de réussites spécifiques au Burundi concernant la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies pour les forêts 2017-2030, notamment après 2020. Le Burundi fait face à de nombreux défis, notamment en matière de gouvernance, d'instabilité politique et économique, et de changements climatiques, qui impactent la gestion des forêts.

Cependant, on peut identifier des efforts et des initiatives qui peuvent être considérés comme des pas dans la bonne direction, même si des progrès plus significatifs sont nécessaires pour atteindre les objectifs du plan stratégique des Nations Unies. Voici quelques points à considérer:

Points positifs:**Engagement de l'État:**

Le gouvernement burundais a manifesté son engagement envers la gestion durable des forêts et la préservation de l'environnement à travers divers plans et stratégies.

Partenariats:

Le Burundi collabore avec des organisations internationales comme le PNUD et le FIDA pour mettre en œuvre des projets de développement durable, notamment dans le domaine de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles.

Initiatives locales:

Il existe des initiatives locales de reforestation et de gestion durable des forêts menées par des communautés locales et des organisations non gouvernementales.

Changement climatique:

Le Burundi est de plus en plus conscient des défis posés par le changement climatique, notamment la déforestation et la dégradation des sols, et cherche à mettre en place des mesures d'adaptation.

Défis:**Instabilité politique et économique:**

Les crises politiques et économiques successives au Burundi ont entravé la mise en œuvre de projets à long terme, y compris ceux liés à la foresterie.

Pauvreté et pression sur les terres:

La forte densité de population et la pauvreté généralisée exercent une pression importante sur les ressources naturelles, y compris les forêts, pour la production agricole et le bois de chauffage.

Manque de financement:

La mise en œuvre de projets de développement durable, y compris ceux liés à la foresterie, nécessite des ressources financières importantes, qui peuvent être limitées dans un contexte de pauvreté et de crise.

Changement climatique:

Les effets du changement climatique, tels que les sécheresses et les inondations, menacent la stabilité des écosystèmes forestiers et rendent la gestion durable des forêts encore plus complexe.

Conclusion:

Bien que le Burundi fasse face à des défis majeurs, il est possible de discerner des efforts et des initiatives qui pourraient contribuer à la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies pour les forêts, notamment grâce à l'engagement de l'État, aux partenariats avec des organisations internationales et aux initiatives locales. Cependant, des progrès plus significatifs sont nécessaires pour surmonter les défis liés à l'instabilité politique et économique, à la pauvreté, au changement climatique et au manque de financement, afin d'atteindre les objectifs de développement durable.

Main results achieved:**GFG targets addressed:****Weblink:**

Please review your responses. Click on the blue button below to download a PDF copy of your report.

If you wish to make changes, scroll to the bottom of the page and click on the "Back" button to return to the section navigator. To continue with your submission, click on "Upload and Submit" at the bottom of the page.

Please upload the signed cover letter conveying this as the official UNFF report submission for your country.

The cover letter shall include an official letterhead with the full name of country, ministry, and/or institution, mail and email address, phone number and the signature of an authorized senior national official. The file size should not exceed 2MB.

This step is required.

[Burundi Lettre de Soumission du Rapport National Volontaire au FNUF.pdf](#)

Please indicate the date of submission of the national report:
(DD/MM/YYYY)

17/07/2025

By clicking SUBMIT at the bottom of this page, you certify that your report is complete. This action is final and cannot be undone.

Thank You!

Thank you for completing the voluntary national report to UNFF. You should receive an email with a PDF copy of your report.
In case of any issues, please reach out to Ms. Nadine Souto (nadine.souto@un.org) and Mr. Tomasz Juszcak (juszcakt@un.org) at the UNFF secretariat.